ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

EDUCATION ECONOMIE

Un partenariat pour l'avenir

2019

2020

Bilan des actions

pour la découverte de l'environnement économique

CRÉE Dijon

Depuis 2008, des actions pour la découverte de l'environnement économique, de découverte des métiers et des entreprises (accueil en entreprise, intervention de professionnels dans la classe, …) sont proposées par les partenaires professionnels aux équipes pédagogiques.

Ces actions sont en lien avec les objectifs et contenus d'enseignement et s'intègrent dans la progression pédagogique des niveaux concernés. Elles contribuent à la mise en place du parcours Avenir de la 6ème à la Terminale et à l'accompagnement aux choix d'orientation, inscrit dans la réforme du baccalauréat général et technologique.

Le catalogue envoyé dans les établissements, intègre en plus de la présentation des actions qui se déroulent tout au long de l'année

- un calendrier des différents évènements liés à la relation école-entreprise.
- les moments phares (semaine école entreprise, semaine de l'industrie, …)
- une présentation des concours en lien avec la découverte de l'environnement économique
- les contacts utiles

Procédure

- **juin n-1 :** recensement des propositions par le service CREE
- **rentrée de septembre :** envoi de la liste des actions (une liste par département) accompagnée d'un courriel et d'un document d'inscription.
- **avant le 25 septembre :** inscription des équipes
- **28 septembre au 2 octobre :** envoi à chaque partenaire professionnel des demandes des établissements avec les coordonnées des professeurs référents, le public concerné et la période souhaitée.
- **octobre – novembre :** chaque partenaire prend contact avec les professeurs référents pour organiser les modalités de déroulement de l'action, même si l'action se déroule plus tard dans l'année.

De nouveaux partenaires

En 2019-2020, de nouveaux partenaires se sont associés à ce dispositif pour découvrir d'autres secteurs, d'autres métiers : Fédération Française des Artisans Fleuristes, SEB, APRODEMA, Cacao de Bourgogne, Club Hôtelier de Beaune, biscuiterie MISTRAL, Nutrisens, Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine, ATOL CD, Fondation CGENIAL, Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle, Association Dijon Cap Nord.

Ce sont **68 organisations** impliquées dans ce dispositif :

AFT (transport/logistique) – Amazon - Allizé Plasturgie – Chambres de commerce et d'Industrie - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais - Chambre des métiers et de l'artisanat – CFAP de Marzy - Infinéo - EDF - ENGIE - FCD et Schiever, Carrefour (commerce et distribution) – FFB (bâtiment) - FRTP (travaux publics) – MEDEF et Fondation Varenne - PRODEC (valorisation des déchets et recyclage) – Creusot Montceau Recyclage avec Ecofolio - UIC (chimie) – UIMM (métallurgie) – Arts et métiers ParisTech de Cluny – Fondation Arts et Métiers – IUT de Chalon sur Saône - SEDIMA et DLR (maintenance et après-vente des matériels agricoles, de travaux publics et de manutention) avec le lycée René Cassin de Mâcon – L'association Dijon Cap Nord – Randstad - Agriculture (FRSEA, Jeunes agriculteurs) - UMIH (hôtellerie-restauration) – Association gourmande du Chat Perché, Festins de Bourgogne, ENIL-ENILBIO - Association « Entreprendre pour Apprendre » - FETE Femmes Egalité Emploi - Armée de l'air - Marine Nationale – IUT du Creusot – Lycée Léon Blum - 100 000 entrepreneurs avec la CPME - BGE Perspectives - Option Innovation - ECTI Bourgogne - Maison Rhénanie Palatinat en lien avec la DARIC - Conseillers du Commerce Extérieur de la France - Keolis Dijon - Ecole Nationale des Greffes - Conseil départemental de l'accès au droit de Côte d'Or - l'ESPER (Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), la Mutualité Française, l'OCCE, Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bourgogne - Banque de France – Finances et Pédagogie – AER BFC - ANFA (Automobile) – DRAC (Culture et patrimoine) – le ministère de la justice - Campus des Métiers et Qualifications « Territoire Intelligent » - Campus des Métiers et des Qualifications « Industrie technologique Innovante Performante » - Campus des Métiers et des Qualifications « Alimentation, Goût, Tourisme »

Bilan quantitatif

Ce bilan est établi à partir des retours des organisations professionnelles concernées par le dispositif (87 %) et celui des établissements (68 %).

- **Nombre d'actions** proposées en 2019-2020 : **306**
  - ⇨ 98 en Côte d'Or
  - ⇨ 60 dans la Nièvre
  - ⇨ 81 en Saône et Loire
  - ⇨ 67 dans l'Yonne

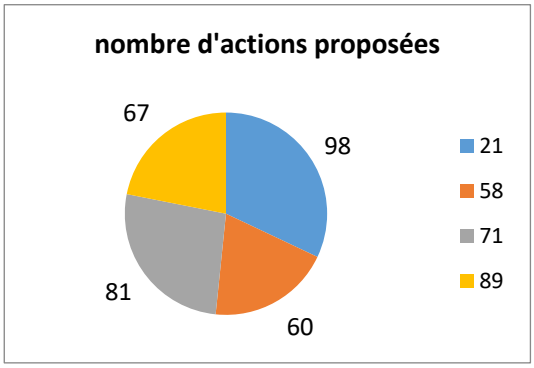

- **Nombre d'établissements participants : 156 établissements** (publics et privés) de l'académie, (53 % des collèges et 73 % des lycées) se sont inscrits à cette opération, permettant à **plus de 16 600 élèves** de découvrir un secteur d'activité, des entreprises, des métiers, des parcours de formation.

	% établissements	% collèges	% lycées	nb élèves
2017-2018	68 %	69 %	67 %	14 028
2018-2019	77 %	76 %	81 %	17 280
2019-2020	59 %	53 %	73 %	**16 636**

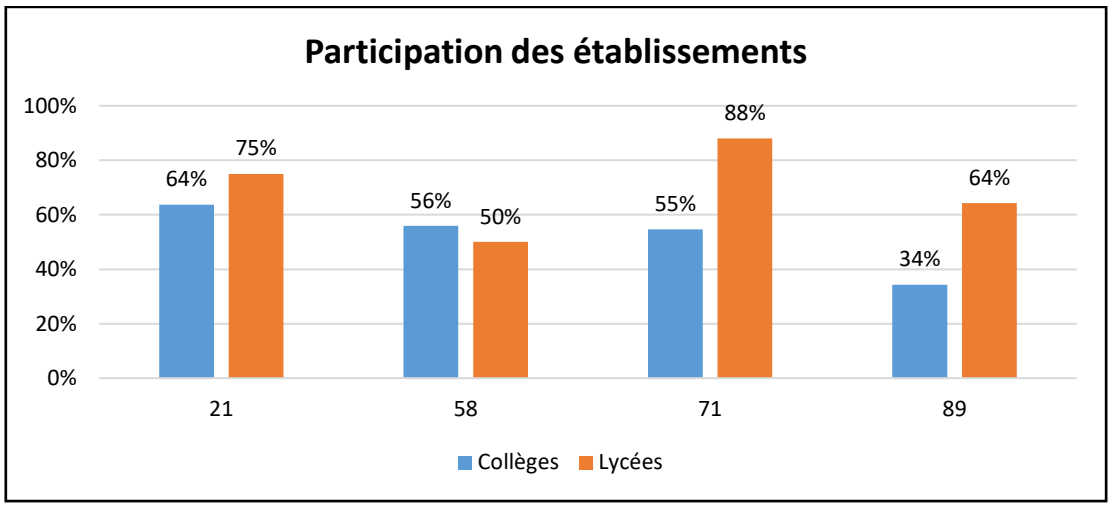

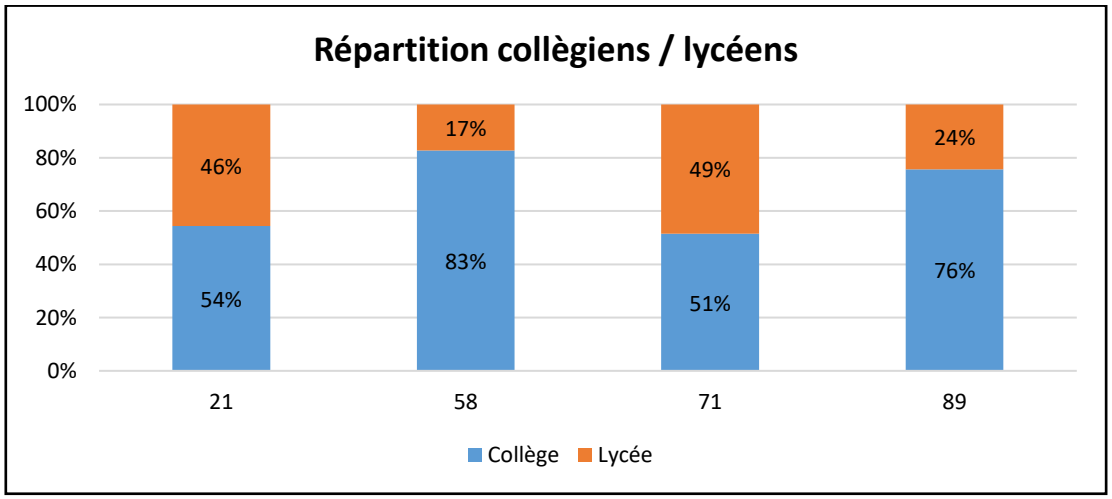

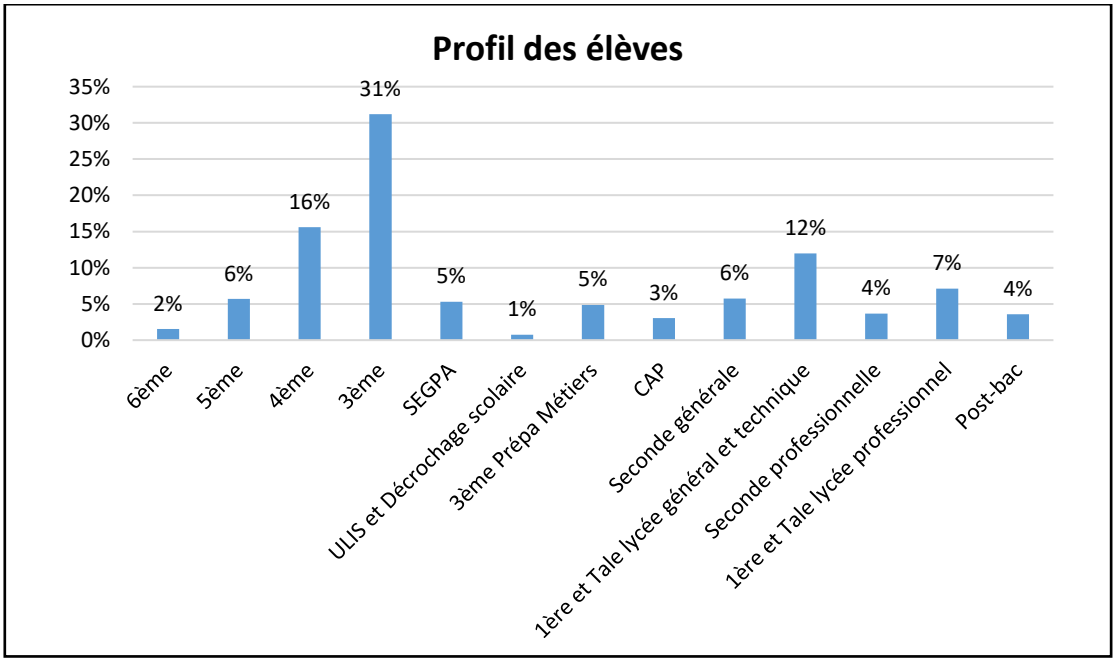

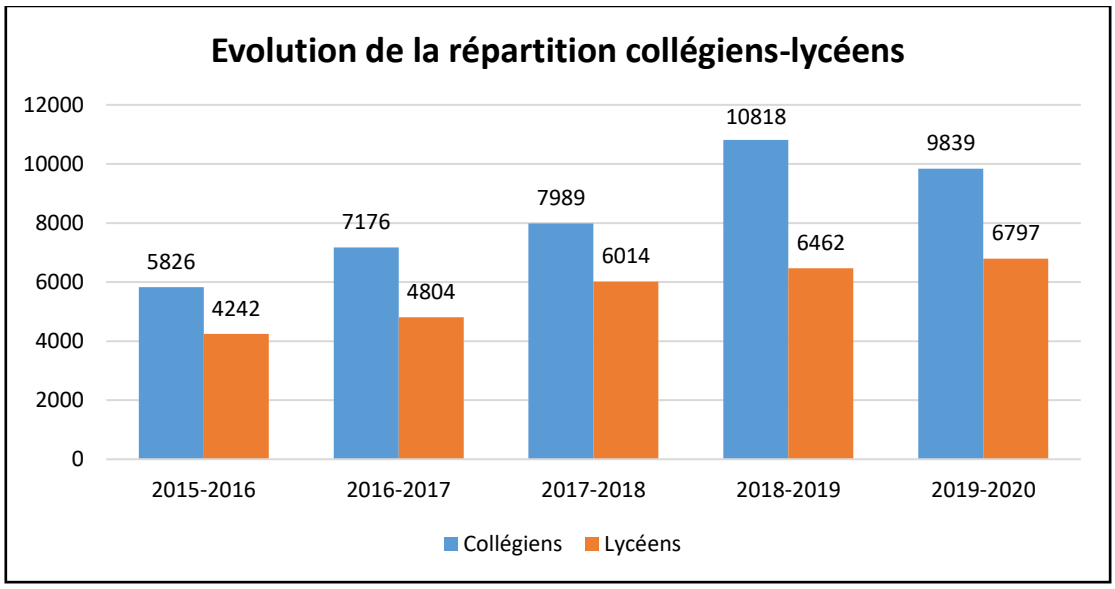

Evolution du dispositif sur les quatre dernières années

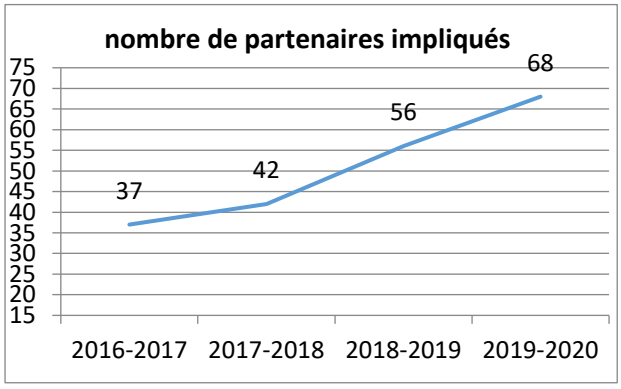

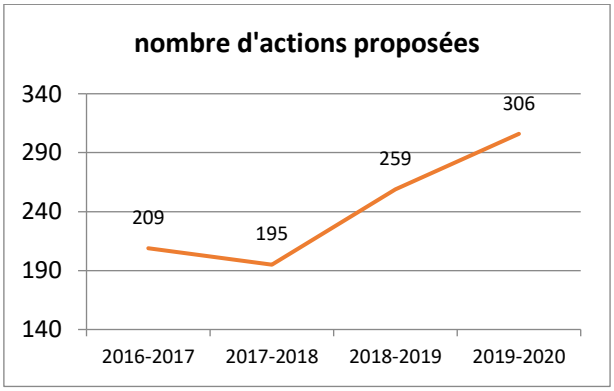

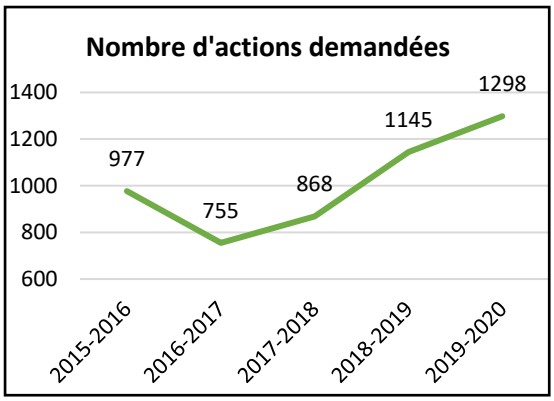

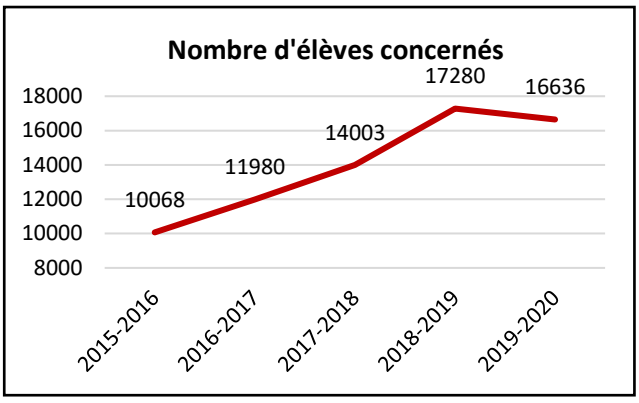

Nombre d'actions réalisées par rapport aux demandes

- 48 % des actions ont été réalisées.
- 52 % n'ont pas pu se mettre en place :
  - ⇨ la principale raison de ce faible nombre d'action réalisée est l'épidémie de COVID 19 et le confinement qui s'en est suivi (45%) ; c'est au 3ème trimestre que la majorité des actions ont d'ordinaire lieu. Sur l'ensemble des actions programmées, 23% ont été annulées pour cette raison.
  - ⇨ le nombre de demandes pour certaines actions était supérieur aux possibilités offertes (18 %), les actions étaient déjà complètes au moment de l'inscription. Ont été retenus les premiers établissements inscrits et/ou ceux dont la demande s'inscrivait particulièrement dans le projet présenté.
  - ⇨ les contacts ont été pris mais n'ont pas abouti (12 %) pour des problèmes d'incompatibilité de dates le plus souvent, dates proposées trop tardives, budget de déplacement, conditions climatiques…
  - ⇨ du fait des partenaires économiques et professionnels (2%) : annulation suite à des contraintes professionnelles ou personnelles, difficultés à mobiliser les entreprises, difficultés à joindre les enseignants, …
  - ⇨ du fait des établissements (12%) : non réponse à la prise de contact (mails arrivant dans les indésirables par exemple), coût du déplacement, plus de temps disponible liés à d'autres projets en cours ou des journées de formation, congé de maternité, arrêts maladie, ...
  - ⇨ les demandes des établissements n'étaient pas conformes au descriptif de l'action, notamment public visé ou hors territoire indiqué par les partenaires (2%)
- Pour les 8% restant, nous ne disposons pas des éléments du fait du non-retour des bilans de quelques partenaires professionnels et d'établissements.

En complément des actions proposées dans le catalogue, d'autres établissements (une dizaine) nous ont sollicités pour une mise en relation avec des professionnels dans le cadre de l'organisation de forums des métiers, de projets spécifiques de classes (recherche d'entreprises, de professionnels pour témoigner de leur activité, de leur parcours, …).

Difficultés liées à la mise en œuvre des actions :

- **côté professionnels** :
  - Difficultés à mobiliser les entreprises, à prévoir suffisamment à l'avance la venue des élèves (contraintes liées à l'activité de l'entreprise) ;
  - Difficultés à mobiliser les intervenants dans les zones géographiques rurales
  - Nombre d'élèves : il est difficile d'accueillir en entreprise des groupes d'élèves supérieur à 20 ;
  - problèmes d'écoute, de motivation des élèves lors des interventions en classe, souvent liés à un manque de préparation de la rencontre.

- **côté établissements :**
  - difficultés liées au transport (**coût** et délais d'organisation). Les établissements sont tenus d'anticiper les coûts liés aux déplacements des élèves. Ceux-ci doivent être votés en conseil d'administration ;
  - contraintes liées à l'organisation des cours et des emplois du temps élèves. Les élèves et professeurs ont un créneau horaire pour assurer les enseignements, il est souvent difficile d'organiser les interventions ou déplacements en dehors des heures prévues ;
  - contacts tardifs qui rendent difficiles l'intégration des actions dans la progression pédagogique ;
  - proposition de dates trop tardives, incompatibles avec les organisations de fin d'année (examens, …) ou la progression pédagogique des enseignants ;
  - modification du projet lié à des contraintes non prévues (absence ou départ du professeur référent, autre projet mis en place dans l'établissement, journées de formation, voyages scolaires) ;
  - difficultés à anticiper dès le début de l'année, la planification des actions.

Bilan qualitatif

Côté partenaires professionnels

- **ce qui est apprécié :**
  - la préparation en amont de la rencontre par les élèves avec leur professeur, rendant la séance plus dynamique et les élèves plus acteurs.
- **les pistes d'amélioration**
  - s'il y a une modification du projet de l'établissement ou de la classe, le professeur informe dès que possible le(s) partenaire(s) concerné(s) directement ou via CREE ;
  - les élèves restent sous l'autorité du professeur qui est garant de la bonne tenue des élèves et de leur écoute ;
  - le nombre d'élèves est à adapter au type d'action, ni trop faible pour des actions mobilisant des moyens importants, ni trop élevé pour un accueil en entreprise de qualité ou lors d'interventions.

- **Côté enseignants :**
  - Ce qui est apprécié :
    - cette mise à disposition de ressources visant à favoriser pour les élèves la découverte du monde professionnel, et permettant un contact direct avec des professionnels ;
    - l'organisation souple, simple et efficace avec la prise de contact par mail ;
    - le suivi de la mise en place des actions avec relance des deux parties pour faire aboutir la demande ;
    - la disponibilité, réactivité, compréhension de la grande majorité des interlocuteurs professionnels ;
    - les bons contacts avec les professionnels ;
    - la qualité des interventions avec des professionnels compétents, à l'écoute des jeunes et sachant s'adapter à leur niveau ;
    - les supports présentés clairs et adaptés au niveau des élèves ;
    - les supports de préparation et de synthèse fournis ;
    - les activités attractives, interactives.

  - Les pistes d'amélioration :
    - les délais de contact des professionnels : ils sont parfois longs et tardifs rendant difficiles l'intégration des rencontres dans le planning prévu et la prévision des coûts de transport = prévoir la date de la rencontre au moins un mois à l'avance ;
    - pouvoir échelonner les interventions tout au long de l'année en commençant plus tôt dans l'année scolaire ;
    - utiliser des supports plus interactifs, favorisant les échanges entre élèves et intervenants ;
    - en cas de non possibilité de mettre en place l'action côté professionnel, informer dès que possible les professeurs concernés (directement ou via CREE).
    - les interventions en visioconférence, proposée par certains partenaires pendant le confinement ont été apprécié : cette méthode pourrait être reconduite en fonction des besoins.

Perspectives 2020-2021

- **De nouveaux partenaires** à la rentrée 2020 et des **nouvelles actions** :
  - Le centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie
  - VITAGORA (agro-alimentaire)
  - CROA : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
  - ESO/ESTP (Grandes Ecoles d'Ingénieurs)
  - CCI 21 : nouvelles actions
  - CMQ AGT : Salon de l'orientation « La Voie des talents »

- **Les points de vigilance :**
  - **Côté partenaires économiques et professionnels**
    - Contacter les établissements dès le premier trimestre.
    - Un échange régulier est nécessaire entre CREE et chacune des organisations pour le suivi de la mise en place des demandes.
    - Informer CREE si des établissements ne donnent pas suite à la première prise de contact.
  - **Côté établissements, enseignants**
    - Répondre par retour aux professionnels lors de la prise de contact (penser à vérifier régulièrement le dossier des indésirables).
    - Informer CREE si les organisateurs concernés n'ont pas contacté les établissements à la fin du premier trimestre.

  La première prise de contact doit permettre d'affiner conjointement les objectifs, le contenu, le public, les contraintes de chacun.

Céline BELLAN/Camille MARCOTTO
07 juillet 2020

AFT
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTISANS FLEURISTES
atol Conseils & Développements
amazon.fr
Allizé - Plasturgie BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Charolais Brionnais une nouvelle qualité de Ville
MEDEF Bourgogne Franche-Comté
GROUPE SEB
aprodema
FONDATION ARTS ET METIERS LA FONDATION DE LA TECHNOLOGIE
Arts & Métiers ALUMNI
randstad
epa Bourgogne
Keolis Dijon Acteur du réseau
ECOLE NATIONALE des GREFFES
ANFA
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS Alimentation, goût, tourisme Bourgogne-Franche-Comté
CCI CÔTE-D'OR
CCI NIÈVRE
CCI SAÔNE-ET-LOIRE
CCI YONNE
CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
amazon.fr
Nutrisens
reseauentreprendre
CESM
MARINE NATIONALE
FONDATION VARENNE
Cacao de Bourgogne SAS
CAP NORD
ARTS ET MÉTIERS ParisTech
UMIH SAÔNE ET LOIRE
UMIH YONNE
100 000 entrepreneurs Transmettre la culture d'entreprendre
MBGE PERSPECTIVES
MARINE NATIONALE
DIVIA
LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE
CDAD de la Côte d'Or
Conseil Départemental de l'Accès au Droit
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS Territoire intelligent Bourgogne-Franche-Comté
CMA Chambre de Métiers et de l'Artisanat BOURGOGNE
infineo... RECYCLER AUJOURD'HUI, PRÉSERVER DEMAIN COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS FRANCE & PLASTIPAK
cfa polyvalent Centre de Formation d'Apprentis
fcd
SCHIEVER
Carrefour
LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION BOURGOGNE
FFB
DLR
SEDIMA
Lycée René Cassin MACON
PRODEC ENTRE PROFESSIONNELS, POUR L'ENVIRONNEMENT !
CMR Creusot Montceau Recyclage Valorisation des déchets
ecofolio Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR
CLUB HÔTELIER BEAUNE CÔTE & SUD
FRANCE CHIMIE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PAVILLON DE L'INDUSTRIE
iut Chalon sur Saône
Jeunes Agriculteurs
frsea BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
FONDATION CGENIAL
tafih Tourisme Hôtellerie Restauration Loisirs
Association Nationale Emploi Formation en Agriculture ANEFA www.anefa.org
opcalim PARTENAIRE DE VOS COMPÉTENCES
Dole association GOURMANDE DU CHAT PERCHE Gastronomie et Promotion des Produits Régionaux Bourgogne-Franche-Comté
ENIL ENILBIO Provocatrices de réussites
FESTINS de BOURGOGNE
cpme CONFÉDÉRATION DES PME
Option Startup 14 au 18 octobre 2019
FETE Femmes Egalité Emploi
ARMÉE DE L'AIR
L'ESPER L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République
FEDERATION NATIONALE OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES Pédagogie coopérative
Maison Rhénane Palatinat
ecti PROFESSIONNELS SENIORS
Coop FR les entreprises coopératives
aer agence économique régionale de bourgogne-franche-comté
Finances & Pédagogie
BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS Industrie technologique innovante et performante Bourgogne-Franche-Comté